



Communiqué de presse, 28 juin 2017

Le personnel du HIB hausse le ton

La question du statut du personnel du HIB n'est toujours pas réglée. Le HIB ne veut toujours pas négocier avec les syndicats et représentants du personnel. Fin 2016, une pétition munie de 388 signatures a été remise à la direction, demandant l'ouverture de négociation d'une CCT de site prenant pour modèle la CCT Rennaz. Mais six mois plus tard, après une rencontre avec les Conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et Anne-Claude Demierre, la situation n'est toujours pas débloquée.

A terme les conditions prévues dans la CCT Rennaz s'étendront à tous les hôpitaux vaudois. Les Conseillers d'Etat demandent donc que le HIB améliore rapidement ses conditions de travail par la CCT Santé vaudoise (CCT San) dans l'intervalle. Sur l'application de la CCT San, syndicats et représentants du personnel veulent en négocier une application par analogie, pour pouvoir plus facilement passer à un modèle de CCT type Rennaz. Mais le HIB a décidé de lancer un processus d'adhésion formel. L'annonce a été faite au personnel, sans concertation avec ses représentants du personnel ni avec les syndicats, démontrant la mauvaise foi du HIB qui ne fait pas preuve d'ouverture à la discussion.

Réuni en assemblée le 27 juin 2017, le personnel du HIB **revendique maintenant la signature d'un protocole de négociation** avec le Conseil d'établissement du HIB qui porte sur trois points :

- Le HIB doit appliquer par analogie la CCT Santé vaudoise immédiatement, avec effet rétroactif au Premier juillet 2017.
- Le HIB s'engage à appliquer dans les six mois les conditions de la CCT Rennaz, dès que celle-ci sera finalisée et applicable sur le territoire vaudois.
- Durant ce laps de temps, le HIB négocie avec les représentants du personnel et les syndicats des points tels que la retraite anticipée et les congés paternité/maternité.

D'ici à ce qu'un protocole d'accord soit conclu, les syndicats SSP et Syna Vaud s'opposeront catégoriquement à l'entrée du HIB dans la CCT San, qui nécessite l'accord de la commission paritaire à l'unanimité.

Afin de se faire entendre, le personnel organise une **mobilisation et une action le mercredi 12 juillet à midi devant l'entrée du HIB Payerne**. Une action de soutien sera également organisée à la même heure sur le site d'Estavayer pour le personnel ne pouvant pas se déplacer.